

05/11/2015


L'EXPRESS

VAL-DE-RUZ Le collège secondaire de la Fontenelle, à Cernier, a été doté de près de 750 espaces de rangement. Un des aménagements survenu suite à la réforme des filières.

Casiers à l'américaine pour les élèves



Depuis la rentrée des vacances d'automne, les élèves de la Fontenelle jouissent de casiers dans lesquels ranger leurs affaires d'école. david marchon

A⁻ A⁺ 

ANTONELLA FRACASSO

Terminé de trimballer des sacs d'école plus gros qu'une maison! Désormais, les élèves du 3e cycle de la Fontenelle, à Cernier, peuvent déposer cahiers et livres dans des casiers. Près de 750 espaces de rangement ont été installés durant les vacances d'automne.

Cet aménagement intervient à la suite de la réforme des filières. Auparavant, les élèves effectuaient leur cursus scolaire ensemble et les classes étaient formées pour plusieurs années. Les adolescents pouvaient donc laisser leurs affaires à l'école.

Avec cette réforme, les écoliers se déplacent souvent dans une même journée. «On se rapproche du fonctionnement des lycées où les élèves changent souvent de classe», explique Anne-Christine Pellissier, présidente de la commune de Val-de-Ruz.

«Rien que ce matin, on a changé trois fois de classe», note Stéphanie, en 10e Harnos. Léo, en 9e, est lui aussi ravi de pouvoir déposer ses affaires dans son casier. Surtout les livres de mathématiques et de français qui sont les plus encombrants. «C'est pratique car c'est moins lourd, mais c'est embêtant si on oublie ses devoirs dans son casier.»

Presque comme dans les séries US

L'installation de ces espaces de rangement rappelle aux jeunes Vaudruziens les collèges des séries américaines. Enfin, à un poil près. «On ne peut pas coller des photos à l'intérieur du casier comme ils font en Amérique», regrette Linda. «On ne doit pas laisser de traces de scotch.»

Le directeur du Cercle scolaire de Val-de-Ruz, Fabrice Sourget, indique qu'«aucune consigne n'a été donnée» dans ce sens. Il précise que les casiers ne sont pas attribués pour la durée de la scolarité obligatoire. Chaque élève devra rendre sa case à la fin de l'année, nettoyée et en bon état. A défaut de bande adhésive, une adolescente utilise un magnet. «Comme ça, je peux quand même personnaliser mon casier.»

Linda, Lucie ou Stéphanie, toutes trois dans la même classe, en profitent pour y déposer d'autres objets que des cahiers. Bonbons, pique-nique ou encore affaires de beauté. «J'ai une brosse à cheveux», dit l'une d'elle. Son amie réplique: «Moi, j'ai une petite trousse de maquillage.»

La salle des maîtres a elle aussi été réaménagée. Avec la réforme des filières, les enseignants disposent de davantage «d'heures blanches». De ce fait, ils peuvent jouir dorénavant d'un endroit agréable et spacieux.

Des collèges devenus trop petits

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV) doit faire face à une importante augmentation d'élèves. Les volées de plus en plus nombreuses s'expliquent par une croissance démographique, la plus forte du canton; le rapatriement des classes de 8e Harmos de Savagnier et de la Côtière au sein du CSVV, qui jusqu'ici, se rendaient au Mail à Neuchâtel; et bientôt la récupération des élèves de Montmollin, qui ne suivront plus leur scolarité au centre de la Côte, à Peseux.

Pour l'année scolaire en cours, les collèges de Dombresson et des Geneveys-sur-Coffrane n'arrivent plus à accueillir tous leurs écoliers. Deux classes ont donc été expatriées. La première, de Dombresson, a été déplacée à la salle de la Bayarda. La deuxième, des Geneveys-sur-Coffrane, a pris place dans l'immeuble de l'administration communale. «Il faut savoir que les choses changent très vite en termes d'évolution du nombre d'élèves. Nous avons pensé qu'il était préférable d'opter pour des structures modulaires», explique Anne-Christine Pellissier, présidente de Val-de-Ruz. Soit des bâtiments en préfabriqué dans lesquels aménager des salles de classe. «D'autant que cela permet de laisser les écoliers dans leurs collèges.»

Dans un premier temps, un crédit relatif à l'achat de structures modulaires sera voté lors de la prochaine séance du Conseil général, qui se tiendra à la mi-décembre. A plus long terme, le collège des Geneveys-sur-Coffrane devra être assaini. «Ce collège a pris de l'âge et il nécessite des travaux, mais ceux-ci ne s'effectueront pas tout de suite. Le souci le plus urgent est de répondre au besoin de classes pour 2016.»





